

Appel à projets pour la réalisation de post-enquêtes qualitatives associées à l'enquête Logement 2013-2014

Contacts : Catherine Rougerie et Séverine Arnault
Mail : catherine.rougerie@insee.fr , severine.arnault@insee.fr

Paris, le 21 mai 2013,

L'Insee engagera la collecte de l'enquête nationale sur le Logement en juin 2013. La collecte se terminera en décembre 2013 en métropole, et dans le courant du premier trimestre 2014 à Mayotte dans les DOM.

L'enquête porte sur les conditions de logement (confort, financement, statuts d'occupation). Suite aux travaux du Conseil national de l'information statistique sur le mal-logement, elle s'intéresse plus particulièrement en 2013 aux épisodes sans domicile personnel dans le passé, aux statuts d'occupation individuels des occupants du logement et à l'hébergement chez un tiers faute de logement personnel. L'enquête est menée auprès d'un échantillon de 43 000 logements en métropole et 11 250 dans les DOM. L'échantillon de répondants attendus est d'environ 30 000 logements en métropole et 8 000 dans les DOM.

La réalisation de post-enquêtes qualitatives est prévue dans un délai maximum de deux années après la fin de la collecte. Elles porteront chacune sur un échantillon restreint à un maximum d'une soixantaine de personnes ayant donné leur accord lors de l'enquête pour être à nouveau contactées. Elles pourront débuter au plus tôt au deuxième trimestre 2014 pour la métropole et au troisième trimestre 2014 pour les DOM.

L'Insee invite la communauté des chercheurs, y compris doctorants et post-doctorants, à présenter des projets de recherche permettant d'approfondir les thèmes abordés dans le questionnaire de l'enquête ou d'améliorer la conception de la prochaine enquête. Les chercheurs, doctorants et post-doctorants sont invités à retourner leur dossier avant le 31 octobre 2013.

Le dispositif organisant la réalisation d'enquêtes qualitatives et le dossier de candidature sont joints à cet appel (cf. annexes) ; le questionnaire de l'enquête sera adressé sur demande aux personnes intéressées.

L'équipe de conception
de l'enquête Logement

ANNEXE 1 : NOTICE D'INFORMATION SUR LES POST-ENQUETES QUALITATIVES ASSOCIEES A L'ENQUETE LOGEMENT

Objectifs

Les post-enquêtes qualitatives associées à l'enquête Logement de 2013 auront une visée méthodologique ou permettront d'approfondir un thème abordé dans le questionnaire quantitatif.

Elles peuvent par exemple évaluer la capacité des questions à renseigner sur les phénomènes étudiés, souvent complexes et difficiles à saisir dans un questionnaire fermé.

Les projets peuvent viser l'élaboration de propositions argumentées de méthodes d'enregistrement alternatives.

Ils peuvent encore s'intéresser à une population particulière qui ne fait en général pas l'objet d'enquête spécifique, mais qui est couverte par l'enquête (personnes hébergées chez un tiers, personnes ayant connu des épisodes sans domicile dans le passé, ménages disposant d'équipement de production d'énergie renouvelable ou innovante, etc.).

Enfin, les projets tireront bénéfice de l'approche qualitative qui permet un approfondissement des thématiques et s'attacheront à en présenter les enjeux et le type de connaissances attendues.

Présentation de l'enquête Logement

L'enquête Logement est réalisée périodiquement par l'Insee. Elle est menée en face-à-face par un enquêteur, en une seule visite, par collecte assistée par ordinateur. Elle s'adresse à l'occupant en titre du logement et son conjoint éventuel. Elle a pour principal objectif d'étudier l'état et la structure du parc de logements en France et les conditions d'occupation par les ménages de leur résidence principale.

Thèmes abordés dans le questionnaire de l'enquête Logement

Les principaux thèmes abordés sont :

- les caractéristiques physiques du parc de logements (taille, confort sanitaire, chauffage, dépendances),
- la qualité de l'habitat : état du logement et de l'immeuble, bruit, exposition, localisation, environnement, voisinage, sécurité, équipements, utilisation d'énergies propres,...
- les modalités juridiques d'occupation du logement du ménage avec notamment l'ajout par rapport aux enquêtes précédentes de questions sur le statut d'occupation individuel,
- les difficultés d'accès au logement, la solvabilité des ménages,
- les dépenses (loyers, charges locatives ou de copropriété, prix et financement des logements achetés récemment, remboursements d'emprunt des accédants, travaux) et les aides dont bénéficient les occupants,
- les ressources perçues par les membres du ménage,
- le patrimoine en logements des ménages,
- la mobilité résidentielle des ménages,
- l'opinion des ménages sur leur logement et leur désir éventuel d'en changer.

La sélection des enquêtés pour les enquêtes qualitatives

Une dizaine de projets au maximum seront retenus, associés chacun à un lot de fiches-adresses renseignant le nom et l'adresse des enquêtés. Les personnes interrogées dans le cadre des enquêtes qualitatives sont celles qui ont donné leur accord pour être recontactées à la suite de l'enquête quantitative.

La sélection des fiches-adresses sera opérée en fonction des objectifs de chaque projet. Il est effectivement possible de sélectionner les personnes non seulement selon leurs caractéristiques socio-démographiques (âges, sexe, niveau d'étude, origine, statut matrimonial,...) mais aussi en

fonction de caractéristiques spécifiques identifiées dans les questionnaires. Les critères de sélection des enquêtés seront précisés dans le projet à partir du nom et des modalités des variables permettant de faire cette sélection.

Disponibilité des questionnaires

Le questionnaire de l'enquête principale est disponible en fichier pdf sur demande auprès de Catherine Rougerie ou Séverine Arnault. Pour que le comité de sélection puisse apprécier la faisabilité du projet, les chercheurs doivent indiquer le profil des enquêtés.

Ils devront ensuite s'assurer auprès de Catherine Rougerie ou Séverine Arnault que les critères sur la base desquels ils souhaitent sélectionner les personnes à interviewer permettront de retenir un nombre suffisant de fiches-adresses et réaliser le nombre d'entretiens attendus. Pour cela, ils doivent remplir et envoyer par mail à Catherine Rougerie ou Séverine Arnault le dossier intermédiaire (cf. annexe 2) le 13 septembre au plus tard.

Nous attirons l'attention des chercheurs sur le fait qu'un trop grand nombre de critères pourrait induire l'impossibilité de sélectionner le nombre requis de personnes. Dans ce cas, le comité de sélection reprendra contact avec le chercheur pour voir les ajustements possibles. Les chercheurs voudront bien noter également que, dans la mesure où les fichiers de l'enquête de 2013-2014 ne seront pas disponibles au moment de la sélection des dossiers, l'Insee vérifiera le nombre des fiches-adresses disponibles à partir d'hypothèses formées sur le nombre de ménages volontaires pour être réinterrogés et sur la base des résultats des enquêtes Logement précédentes (2006 en général, et 2002 pour les sujets portant sur l'hébergement car ce module n'a pas été posé en 2006). Par conséquent, il peut s'avérer que lors de la disponibilité des fichiers de la nouvelle édition, l'échantillon de logements à contacter soit insuffisant. Dans ce cas, le projet ne pourrait être mené.

Les chercheurs s'engageront à contacter les enquêtés sélectionnés. Une fois le lot de fiches-adresses délivré par l'Insee, aucune fiche supplémentaire ne sera fournie. Il faudra donc optimiser les entretiens.

L'enquête Logement étant réalisée sur l'ensemble du territoire français, il convient de prendre en considération les déplacements qui pourraient être occasionnés par le projet et de s'assurer que la distance ne sera pas un obstacle à la réalisation des entretiens. Nous invitons les chercheurs à envisager la possibilité de réaliser des entretiens par téléphone, lorsque le thème de la recherche s'y prête. Le département de résidence fait partie des informations disponibles dans le questionnaire et les projets ne portant pas uniquement sur la région parisienne seront favorablement accueillis dans un souci de pluralité des espaces couverts.

L'enquête a fait l'objet d'extensions d'échantillon, qui la rendent représentative en Île-de-France, Nord-Pas de Calais, et dans les DOM (y compris Mayotte).

Critères de sélection des projets

La sélection des projets sera conduite avec les critères suivants :

- Les projets de recherche doivent mettre en avant la pertinence du sujet de recherche au regard des objectifs de l'enquête Logement et faire la démonstration de la capacité à tirer parti des spécificités de cette enquête.
- Apport méthodologique de l'articulation du projet qualitatif avec le projet quantitatif : le projet doit expliciter quel est l'apport méthodologique et scientifique du projet qualitatif pour les recherches quantitatives.
- L'opportunité de l'échantillonnage : les projets doivent exposer quel est l'intérêt de réaliser l'enquête qualitative auprès des enquêtés de l'enquête Logement, par rapport à une population contactée autrement.
- Faisabilité du projet : le projet doit exposer les moyens humains et financiers disponibles ou qui seront recherchés pour mener le projet à son terme. Les entretiens devront être réalisés par des chercheurs qualifiés, le cas échéant par des doctorants qui auraient à les exploiter pour leur thèse, et en aucun cas être délégués à des tiers (y compris des étudiants).

Cadre formel

La sélection des projets de recherche se fera en fonction de l'intérêt et de la qualité des sujets. L'Insee ne propose pas de financement pour la réalisation de ces projets.

Les enquêtes qualitatives ne pourront commencer qu'après l'obtention d'un avis favorable délivré par le Comité du label du Conseil national de l'information statistique (<http://www.cnis.fr>). Cet avis sera délivré pour l'ensemble des enquêtes (et non individuellement).

La présentation des différents projets, en vue de l'obtention de cet avis, sera assurée par l'Insee au 1^{er} trimestre 2014. Nous tenons à attirer l'attention des chercheurs désireux de proposer un projet de recherche qualitatif que celui-ci doit mettre en avant ce qu'il apporte à l'enquête quantitative et insister sur l'intérêt méthodologique de l'articulation du projet qualitatif avec l'enquête quantitative, car c'est surtout sur ce point que le Comité du label émettra ses avis. C'est pourquoi la grille d'entretien, à joindre au projet, doit également être présentée. Le comité du label pourra faire des recommandations sur les différents projets et demander des améliorations que nous vous transmettrons.

L'obtention de cet avis permettra à l'Insee de délivrer les fiches-adresses aux chercheurs. Ces derniers seront mis à disposition de l'Insee sous la responsabilité du chef de la division Logement, après signature d'un engagement au secret statistique qui empêche de divulguer les informations nominatives qui leur sont livrées. Une fois les entretiens réalisés ou en cas d'impossibilité de réalisation dans un délai de deux ans, les chercheurs s'engagent à détruire les informations nominatives fournies par l'Insee ou recueillies lors des entretiens.

Ils s'engagent encore dans le cadre d'une convention avec l'Insee à réaliser les entretiens dans un délai de deux ans maximum, à les transcrire en les anonymisant et à en livrer un exemplaire à l'Insee sous forme de CD-Rom. Un document de travail rassemblant les principaux résultats de l'étude sera également remis à l'Insee en vue d'une publication sur le site web de l'Insee ; la rédaction d'un article sur un des supports de l'Insee (Insee Première, n° spécial sur le logement dans la collection Insee référence, ou encore article dans Économie et Statistique) pourra être envisagée. Les publications issues de l'analyse des entretiens devront porter la mention « Entretiens réalisés en [année de réalisation], à la suite de l'enquête Logement de l'Insee, 2013-2014 ». Une copie des publications issues des enquêtes qualitatives sera adressée à l'Insee.

La signature de l'engagement au secret statistique et de la convention n'induit aucune rémunération des chercheurs par l'Insee. Les chercheurs obtiendront une carte d'enquêteur de l'Insee pour se présenter aux enquêtés. Cette carte est remise par les directions régionales (DR) de l'Insee. L'équipe conceptrice de l'enquête Logement prendra contact avec les DR pour faciliter les démarches des chercheurs. L'Insee reste l'interlocuteur des ménages contactés, il doit donc être tenu informé des dates de passage du chercheur pour pouvoir répondre aux questions éventuelles des ménages. Les cartes d'enquêteur sont établies pour la durée de collecte.

Les chercheurs pourront accéder à la table SAS contenant les identifiants et les réponses des enquêtés sélectionnés au questionnaire de l'enquête Logement, en même temps qu'ils recevront les fiches-adresses correspondantes. Ces tables seront disponibles au deuxième trimestre 2014 en métropole, et au troisième trimestre 2014 pour les DOM. Les données d'enquête sont fournies pour permettre la gestion de l'entretien. En aucun cas elles ne doivent faire l'objet d'une exploitation statistique.

Ils auront ensuite accès, comme tout autre chercheur, au fichier de production et de recherche, anonymisé, contenant les réponses de l'ensemble des enquêtés, soit quelques mois après l'obtention des fiches-adresses.

Calendrier prévisionnel des enquêtes qualitatives

- mai 2013 : lancement de l'appel à projet,
- 13 septembre 2013 au plus tard : retour à l'Insee du dossier intermédiaire contenant les critères de sélection de votre population (cf. annexe 2),
- 27 septembre 2013 : réponse de l'Insee sur les critères de sélection de votre population,
- 31 octobre 2013 : remise des dossiers de candidature à l'Insee (annexe 3),
- 20 décembre 2013 : Annonce des sélections des projets ,
- 1^{er} trimestre 2014 : Présentation au Cnis des projets sélectionnés par l'Insee,

- mars 2014 (métropole)/ juin 2014 (DOM), sous réserve d'avis favorable du Cnis : livraison par l'Insee des fiches-adresses des enquêtés à interviewer et d'une table SAS contenant les réponses de ces derniers au questionnaire brut de l'enquête quantitative ; signature de l'engagement au secret statistique avec l'Insee et de la convention avec l'Insee.
- A partir de la réception des fiches-adresses, les chercheurs disposent d'un délai de deux ans pour mener leur enquête. Les déménagements des enquêtés pouvant s'avérer nombreux, nous attirons l'attention sur la nécessité de commencer les entretiens rapidement.

ANNEXE 2 : DOCUMENT INTERMÉDIAIRE DE SÉLECTION DE LA POPULATION

A retourner le 13 septembre 2013

à Catherine Rougerie et Séverine Arnault par mail
(catherine.rougerie@insee.fr, severine.arnault@insee.fr)

**(Merci de nommer votre fichier word de la façon suivante:
ENLqualiSelectionNOMDUCANDIDAT)**

L'envoi des critères de sélection de la population pressentie pour l'enquête qualitative permettra à l'Insee d'indiquer aux chercheurs souhaitant déposer un dossier de candidature si ces critères correspondent à un nombre suffisant de fiches-adresses pour mener à bien leur projet. Si tel n'est pas le cas, ils auront la possibilité de modifier leurs critères avant le dépôt du projet final le 31 octobre.

Candidat ou responsable de l'équipe de recherche :

Nom : Prénom :

Fonctions actuelles :

Institution de rattachement et adresse de l'institution :

Laboratoire de rattachement :

Adresse personnelle :

Tel :

Courriel :

Projet de recherche

Titre du projet et résumé en 250 mots

Critères de sélection des enquêtés

(Indiquez les questions de l'enquête Logement (libellé, n° de page dans le questionnaire PDF) qui serviront à sélectionner les personnes que vous voulez rencontrer)

ANNEXE 3 : DOSSIER DE CANDIDATURE - PRESENTATION DU PROJET

A retourner le 31 octobre 2013

par courrier en 5 exemplaires (Catherine Rougerie et Séverine Arnault, Insee,
timbre F330, 18 boulevard Adolphe Pinard, 75675 Paris cedex 14)
et par mail (catherine.rougerie@insee.fr, severine.arnault@insee.fr)

(En un seul fichier nommé de la façon suivante: ENLqualiDossierNOMDUCANDIDAT)

Candidat

(répliquer les informations ci-dessous pour chaque participant au projet si le projet est porté par une équipe)

Nom : Prénom :

Fonctions actuelles :

Institution de rattachement et adresse de l'institution :

Laboratoire de rattachement :

Adresse personnelle :

Tel :

Courriel :

MINI CV (Une page maximum)

Activités de recherche :

Activités d'enseignement :

Les cinq publications les plus significatives :

Qualifications :

Si le candidat est doctorant ou post-doctorant

Nom du directeur de thèse ou du responsable scientifique :

Prénom :

Fonctions actuelles :

Institution de rattachement/adresse :

Laboratoire de rattachement :

Adresse professionnelle ou personnelle :

Tel :

Courriel :

MINI CV (Une page maximum)

Activités de recherche :

Activités d'enseignement :

Les cinq publications les plus significatives :

Qualifications :

Rattachement institutionnel du projet

Laboratoire d'accueil du projet :

Institution et adresse de l'institution :

Projet de recherche

Titre du projet :

Résumé (en 250 mots)**Exposé du projet (deux pages maximum - interligne simple)**

Développer les points suivants (Cf. rubrique critères de sélection des projets) :

- *Pertinence du sujet de recherche, notamment au regard des objectifs de l'enquête Logement*
- *Apports méthodologiques*
- *L'opportunité de l'échantillonnage.*

Critères de sélection des enquêtés

(Indiquez les questions de l'enquête Logement (libellé, n° de page dans le questionnaire PDF) qui serviront à sélectionner les personnes que vous voulez rencontrer)

Calendrier de réalisation de l'enquête qualitative**Description des moyens humains et financiers disponibles pour la réalisation de l'enquête (une demi-page maximum)**

(précisez le nombre de personnes impliquées pour la réalisation des entretiens, les transcriptions, l'analyse ; budget déjà réservé ou demande budgétaire prévue, etc.)

Grille d'entretien semi-directif détaillée (deux pages)